



**COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL DE COLOMBE LES VESOUL
du 30 novembre 2018**

Absents excusés : Alyette JACQUES, Véronique FLEYTOUX

Secrétaire de séance : Michel FLORENTIN

Le compte-rendu du précédent conseil municipal est adopté à l'unanimité.

1 : Affouage 2018/2019 – Tarifs :

Yves SERGENT informe le conseil au sujet de l'affouage, du nombre des affouagistes et des tarifs. La recette totale attendue s'élève à 1 560 € sur la base de 7 € le stère.

Prix de la portion : Essernay 90.00 €

Colombe 60.00 €

Il restera à étudier le cas des chablis.

Vote : Contre : 0
 Abstention : 0
 Pour : 13

2 : Questions Budgétaires :

- a **Décisions modificatives budgétaires** En attendant le remboursement par l'assurance des sinistres en cours, le conseil municipal procède aux ajustements budgétaires nécessaires.

Vote : Contre : 0
 Abstention : 0
 Pour : 13

- Le Maire demande l'autorisation de mandater 25% des dépenses d'investissement 2018, avant le vote du budget 2019.

Vote : Contre : 0
 Abstention : 0
 Pour : 13

3° Travaux SIED Rue du Château :

Les travaux de la rue du Château ont concerné à la fois le syndicat des eaux et le SIED. La prolongation d'enfouissement de la ligne électrique entre le Château et la rue du Château s'élève à environ 5 000 €. Le Maire propose de que la commune finance ces travaux.

Vote : Contre : 0
 Abstention : 0
 Pour : 13

4° Travaux puits perdu « Grande Rue – Rue du Tacot »

Réalisation d'un puits perdu sur trottoir face au ralentisseur coté Vesoul pour un montant de 4 900.00 € HT

Vote : Contre : 0
 Abstention : 0
 Pour : 13

6° Questions diverses :

- Travaux intérieurs de l'église :

Le devis pour les peintures intérieures s'élève à environ 50 000 €.

Le premier devis pour l'électricité s'élève à environ 73 000 €. Un autre devis est en attente.

- Soutien aux sapeurs-pompiers volontaires de France :

La directive européenne sur le temps de travail datant de 2003 devrait s'appliquer aux sapeurs-pompiers volontaires. Ce qui implique des difficultés pour les pompiers volontaires qui occupent un emploi.

La commune apporte son soutien à la motion des sapeurs-pompiers volontaires pour s'affranchir de cette règle.

Vote : Contre : 0
 Abstention : 0
 Pour : 13

- Réparation du pont sur la Colombine :

La déclaration à l'assurance a été faite, le devis pour la réparation s'élève à environ 6 600 €

- Renouvellement du contrat d'assurance de la commune :

Jusqu'à présent, la commune est assurée chez GROUPAMA, dont la proposition reste la plus intéressante.

- Ecole :

L'institutrice a un projet avec la bibliothèque et la médiathèque.

Le coût total s'élève à 350 € pour la commune.

Vote : Contre : 0
 Abstention : 0
 Pour : 13

- Abris atelier :

La demande de permis de construire est en cours.

- Il faut prévoir une « commission travaux » pour parler de l'ombre sur la place et du « parcours découverte ».

- Cérémonie des vœux du Maire, du Conseil et de l'équipe municipale le dimanche 06 janvier à 11h00.